

## Révision allégée du plan local de la commune de Le Luc-en-Provence



**Complément technique de l'analyse des incidences de la mise en œuvre de la révision allégée du PLU sur l'environnement : Dispositif de suivi et indicateurs**

---

## Table des matières

---

I. DISPOSITIF DE SUIVI ET INDICATEURS.....	3
Le dispositif de suivi .....	3
Les différents types d'indicateurs de suivi .....	3
Proposition d'indicateurs .....	3

## I. Dispositif de suivi et indicateurs

---

### **Le dispositif de suivi**

Le service environnement de la commune du Luc-en-Provence sera en charge du suivi des indicateurs présentés ci-dessous.

### **Les différents types d'indicateurs de suivi**

Un indicateur quantifie et agrège des données pouvant être mesurées et surveillées pour suivre l'évolution environnementale du territoire.

Plusieurs méthodes de classification des indicateurs existent, notamment celles établies par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) qui fait référence.

De ce son côté, le MEDAD propose aussi de suivre des indicateurs d'état, de pression et de réponse :

- Les indicateurs d'état. En termes d'environnement, ils décrivent l'état de l'environnement du point de vue de la qualité du milieu ambiant, des émissions et des déchets produits. Exemple : Taux de polluant dans les eaux superficielles, indicateurs de qualité du sol, etc.
- Les indicateurs de pression. Ils décrivent les pressions naturelles ou anthropiques qui s'exercent sur le milieu. Exemple : Évolution démographique, Captage d'eau, Déforestation
- Les indicateurs de réponse. Ils décrivent les politiques mises en œuvre pour limiter les impacts négatifs. Exemple : Développement transports en commun, réhabilitation réseau assainissement...

Les indicateurs sont classés dans le tableau présenté en pages suivantes, selon ces 3 catégories élémentaires d'indicateurs.

### **Proposition d'indicateurs**

Le tableau ci-après liste, pour les différentes thématiques environnementales étudiées, une série d'indicateurs identifiés comme étant intéressant pour le suivi de l'état de l'environnement du secteur de projet. Ils permettent de mettre en évidence des

évolutions en termes d'amélioration ou de dégradation de l'environnement de la commune, sous l'effet de l'aménagement du site.

Thématiques environnementales	Enjeux	Intitulé du suivi	Unité de mesure	Fréquence de suivi de l'indicateur
<b>Biodiversité et milieux naturels</b>	Limiter l'artificialisation des sols et préserver une part des espaces agro-naturels du secteur.	Suivi de la surface agro-naturelle consommée à la suite de la réalisation du projet.	% de surface agro-naturelle artificialisée sur le secteur	Avant et après la réalisation du projet.
	Préserver les individus de Tortue d'Hermann localisés à proximité du secteur.	Suivi annuel de l'espèce : inventaires ponctuels à réaliser au niveau des coteaux et le long de la route en bordure nord du secteur afin de s'assurer qu'aucun individu n'essaye de rejoindre le secteur de projet.	Nombre d'individu contacté	Annuelle
	Préserver les espèces floristiques protégées identifiées au sein du secteur.	Suivi annuel des espèces et individus : inventaire printaniers permettant d'identifier les espèces présentes et le nombre d'individu.	Nombre d'espèces contactées Nombre d'individus contactés ou surface concernée	Annuelle
	Préserver les chiroptères présents au sein du secteur.	Suivi annuel des espèces/individus/ activité : un inventaire au printemps, en été et en automne peut être réalisé chaque année afin d'avoir un suivi des espèces sur site et ainsi évaluer l'incidence du projet sur ces populations. Suivi annuel des gîtes à chiroptères : au niveau des arbres gîtes-potentiels, il est nécessaire de réaliser un suivi de gîte annuel : 1 passage l'été et 1 passage l'hiver.	Nombre d'espèces contactées Nombre d'individus contactés Activité Nombre de gîtes localisés sur les arbres du secteur.	Annuelle
<b>Risques</b>	Limiter le risque inondation et de ruissellement, lié notamment à la proximité des coteaux.	Suivi de la surface des espaces participant à la gestion du risque maintenus ou créés (bassin de rétention, noues...) ainsi que de la surface artificialisée.	% de surface d'espaces favorables à la gestion de ce risque % de surface d'espaces artificialisés	Avant et après la réalisation du projet.
<b>Pollutions et nuisances</b>	Limiter les pollutions et nuisances liées à ce projet.	Evolution des relevés des polluants atmosphériques.	Nox, CO2, PM...	A chaque actualisation de l'inventaire des émissions de ATMO PACA.
<b>Energie</b>	Favoriser la prise en compte de la performance énergétique au niveau des nouvelles constructions et des requalifications urbaines.	Suivi du nombre de bâtiments intégrant des aménagements énergétique : panneaux photovoltaïque, double vitrage... Suivi de la végétation au sein du secteur.	Nombre d'aménagements concernés par des aménagements énergétiques. Surface végétalisée conservée et créée.	Après la réalisation du projet.
<b>Cadre de vie</b>	Valoriser et développer les modes de déplacements doux.	Suivi des aménagements créés permettant l'utilisation des modes doux : voie cyclable, piétonne, voie partagée...	Linéaire de voie mode doux créé	Après la réalisation du projet.

Le présent rapport de présentation vaut actualisation du rapport de présentation du  
PLU en vigueur